



voisin qui nous accuse

Par **mario pm**, le **31/05/2021** à **08:56**

Bonjour, rnrnNous habitons dans un appartement au 3e étage d'une belle petite copropriété, l'appartement que possède mon père. Nous n'avons jamais eu de souci de voisinage en 7 ans. Depuis que l'appartement du dessous a été vendu, le nouveau propriétaire fait des siennes. Il est venu se plaindre du bruit indiquant que l'ancien propriétaire s'était déjà beaucoup plaint (faux). Nous avons fait attention, remplacé les feutres sous les chaises et fauteuils, etc. , et cela s'est arrêté. Puis il nous indique que mon père lui aurait promis notre appartement (faux). Puis il monte nous voir sous prétexte que de la nourriture aurait été renversée sur son paillason. Il a porté plainte. Deux jours après notre paillason est recouvert de ratatouille... et aucun autre de la copro.rnrnJe sens un truc étrange avec ce mec et je me demande où ça va finir.rnrnMa question est : selon vous, y a-t-il des démarches à faire pour se prémunir d'une escalade que je soupçonne mais ne souhaite pas ?rnrnMerci par avance.